

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 27508

présenté par
M. Gouffier-Cha et M. Maire

ARTICLE 36

À l'alinéa 15, supprimer la référence :

« 2° du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.